

Le développement durable au sein de la CGE

Histoire et organisation

Mise à jour au mois de mai 2012

La problématique du développement durable doit être comprise dans son sens le plus large, qui inclut la responsabilité sociétale des organisations et le leadership globalement responsable. Les grandes écoles françaises, qui sont amenées à former une grande partie des responsables des organisations de demain perçoivent comme un devoir l'ambition pédagogique de préparer leurs étudiants à la prise en compte systématique de ces questions. La recherche de la cohérence avec les enseignements dispensés et l'ambition de conserver l'influence exercée sur leur parties prenantes mènent tout naturellement les écoles, en tant qu'institutions, sur les chemins de l'exemplarité car pour reprendre les propos d'Albert Schweitzer : « l'exemplarité n'est pas une façon d'influencer, c'est la seule ».

Pour répondre à ces enjeux la CGE a décidé de créer, en avril 2010, une Commission développement durable qui travaille à l'accompagnement des démarches de responsabilité sociétale des établissements de la CGE afin de les aider notamment à mettre en œuvre l'art 55 de la loi Grenelle 1 du 3 août 2009: « *Les établissements d'enseignement supérieur élaboreront, pour la rentrée 2009, un «Plan vert» pour les campus. Les universités et grandes écoles pourront solliciter une labellisation sur le fondement de critères de développement durable* ».

La prise de conscience des enjeux du développement durable par la CGE ne date cependant pas du processus lié au Grenelle de l'environnement :

- 2003 : Elaboration de la **Charte pour le Développement durable** de la CGE ;
- 2006 : Organisation du **congrès d'octobre 2006 de la CGE** sur le développement durable et la responsabilité globale et adhésion au Pacte Mondial.
- 2007 : Jacques BREGEON, directeur du CHEEDD (Collège des Hautes études de l'environnement et du développement durable) et professeur à l'École centrale de Paris, s'est vu confier, la présidence d'un groupe de travail par les ministres Jean-Louis BORLOO, Xavier DARCOS, Valérie PECRESSE, Michel BARNIER et Roseline BACHELOT. Ce groupe était chargé d'étudier comment l'éducation au développement durable (EDD) pourrait être prise en compte dans les programmes d'enseignement. Le groupe a rendu son rapport "Stratégie pour l'Education au DD" (accompagné d'un tableau de synthèse des propositions) à Xavier DARCOS le 29 janvier 2008.
- 2007 : Impulsion du [REseau Français des Etudiants pour le Développement Durable](#) (REFEDD) qui a pour but le rassemblement et la promotion des associations et des réseaux étudiants français ayant pour activité ou intérêt le développement durable, la sensibilisation au développement durable, l'organisation de projets associés et la diffusion d'outils d'action pour les étudiants.
- 2008 : La CGE crée et diffuse le [premier référentiel d'évaluation de la démarche de développement durable des écoles](#) testé par une quinzaine d'écoles.

- 2009 : Une trentaine d'écoles testent le référentiel CGE. La première édition des Rendez-vous du Développement Durable (R2D2) réunit l'ensemble des référents développement durable des écoles au sein de l'école des Mines de Nantes. Suite à la participation au Comité de suivi du Grenelle de l'Environnement, le référentiel CGE sert de base à l'élaboration conjointe par la Conférence des Grandes Ecoles, la Conférence des Présidents d'Universités, le REFEDD, Campus Responsable et Fondaterra du référentiel 2009/2010 des établissements d'enseignement supérieur inclus dans le Plan Vert.
- 2010 : Une centaine d'établissements d'enseignement supérieur (dont une soixantaine d'écoles) utilisent le référentiel Plan Vert CGE/CPU 2009/2010 (synthèse à télécharger).

Depuis janvier 2011 la CGE et la CPU ont solidifié leur partenariat en créant deux groupes de travail communs. Le premier, chargé de l'évolution du référentiel Plan Vert, s'est appuyé sur les retours encourageants de la campagne 2010 et s'est appliqué à intégrer les acquis des travaux de la communauté internationale (iso 26000) pour donner à cet outil plus de stabilité, d'opérationnalité et de visibilité. Le deuxième groupe de travail élabore le cadre opérationnel d'une labellisation des établissements d'enseignement supérieur.

Deux autres groupes de travail, le groupe tronc commun de connaissance et le groupe mutualisation et accompagnement, ont contribué et contribuent, pour le premier, à la conception et au déploiement d'une Journée de sensibilisation des étudiants au développement durable pour la rentrée 2011, une initiative du REFEDD, et pour le second, à des échanges réguliers entre les référents développement durable des établissements de la CGE sur la base de retours d'expériences. L'apothéose de ces rencontres entre référents développement durable a lieu chaque année au mois de mai au sein d'une école de la CGE à l'occasion des R2D2 (programmes 2009, 2010, 2011, 2012)

Au niveau national, la CGE a poursuivi son engagement en 2011 en adhérant, après son adhésion au Pacte Mondial en 2006, à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

Le mois de janvier 2012 a été un moment fort pour la CGE et la CPU :

- Diffusion de la version 2012 du Plan Vert ([Référentiel](#) + [Canevas](#)) des établissements d'enseignement supérieur ;
- Organisation du colloque international sur la Responsabilité Sociétale des établissements d'enseignement supérieur à l'UNESCO (magazine).

Composition et organisation de la Commission développement durable de la CGE

La Commission développement durable regroupe plus de 200 personnes issues des grandes écoles membres de la CGE mais pas uniquement puisque de nombreuses des parties prenantes de la CGE y sont représentées au premier titre desquelles la Conférence des présidents d'Universités (CPU), la Commission du Titre d'Ingénieur (CTI), le REFEDD, Campus Responsable, Fondaterra, l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), La Commission d'Evaluation des Formations et Diplômes de Gestion (CEFDG), le Comité 21, le Bureau National des Elèves Ingénieurs (BNEI) etc...

La Commission développement durable est présidée par un directeur d'école de la CGE élu par les membres à l'occasion d'un conseil d'administration. Stéphane Cassereau, directeur de l'école des Mines de Nantes jusqu'au mois de septembre 2011, en a été le premier président. Depuis le mois de décembre 2011, **Philippe Jamet**, directeur de l'école des Mines de Saint Etienne, exerce la fonction de **Président de la commission développement Durable de la CGE**.

La Commission Développement Durable de la CGE est pilotée par un Comité composée du Président de la Commission, des pilotes et co-pilotes des groupes de travail membres de la CGE, d'une à deux personnalités historiques et du chargé de mission développement durable de la CGE.

D'un point de vue opérationnel, la Commission développement durable est organisée en groupes de travail répondant aux objectifs stratégiques définis par le Comité de Pilotage. Chaque groupe de travail a un pilote et un co-pilote, lorsque le groupe de travail est commun avec la CPU, le pilote et co-pilote ne peuvent pas appartenir à la même Conférence.

Actuellement ils sont au nombre de cinq :

- Le groupe de travail Référentiel (commun avec la CPU) : Chargé des évolutions et études relatives au Plan Vert ;
- Le groupe de travail Labellisation (commun avec la CPU) : Chargé de définir un label Développement Durable pour les établissements d'enseignements supérieur conformément à l'art 55 du Grenelle 1 ;
- Le groupe de travail accompagnement et mutualisation des expériences : chargé de favoriser les échanges de « bonnes pratiques » entre les référents développement durable des écoles ainsi qu'avec leurs parties prenantes ;
- Le groupe de travail tronc commun de connaissance : chargé de mettre en place la Journée de Sensibilisation au développement Durable pour les élèves de première année des écoles ;
- Le groupe de travail Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) (commun avec la CPU) : chargé de proposer des outils de déclinaison de la SNB au niveau des établissements d'enseignement supérieur.

A ces groupes de travail s'ajoute le Groupe d'Evaluation des Partenariats et des Outils (GEPO) qui n'est pas à proprement parlé un groupe de travail. Ce groupe est commun avec la CPU et il est chargé d'évaluer les partenariats que la CGE et la CPU tissent avec des acteurs de la sphère socio-économique. Il est composé à la demande et ponctuellement en fonction des outils à l'étude et des compétences nécessaires pour les évaluer :

- Partenariat avec Fondaterra : pour évaluer et faire évoluer les fonctionnalités de la plateforme de saisie du référentiel 2012, EVADDES, un GEPO composé des membres du groupe référentiel CPU/CGE a été constitué ;
- A venir : Evaluation du partenariat avec Campus Responsable.